

Formation : IA éthique en entreprise

Utiliser l'IA en toute conscience

Cours pratique - 1j - 7h00 - Réf. IAS

Prix : 970 € H.T.

NEW

Cette formation vous donnera les compétences nécessaires pour intégrer des pratiques éthiques dans le développement et la gestion des projets d'IA dans votre entreprise, tout en minimisant les risques associés à la confidentialité et à la transparence.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Comprendre les principes fondamentaux de l'IA éthique
- ✓ Développer des stratégies pour intégrer l'éthique dans les projets d'IA
- ✓ Analyser les risques éthiques liés à l'utilisation de l'IA
- ✓ Élaborer des solutions concrètes pour garantir l'éthique dans les processus IA

Public concerné

Entrepreneurs, développeurs, responsables éthique. Toute personne impliquée dans des projets IA et susceptible d'avoir un impact sur les personnes ou la société.

Prérequis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Exposés théoriques, études de cas pratiques, discussions de groupe, ateliers interactifs.

Méthodes pédagogiques

active

PARTICIPANTS

Entrepreneurs, développeurs, responsables éthique. Toute personne impliquée dans des projets IA et susceptible d'avoir un impact sur les personnes ou la société.

PRÉREQUIS

Aucun

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Introduction à l'IA éthique

- Définir ce qu'est l'IA éthique
- Les enjeux éthiques actuels : impacts sur la société, les droits individuels et la gouvernance
- Déterminer pourquoi l'éthique est essentielle dans l'IA en entreprise (réputation, conformité et confiance)
- Comprendre les principes fondamentaux: équité, transparence, responsabilité et protection de la vie privée

Travaux pratiques

Exemples concrets de l'utilisation éthique et non éthique de l'IA.

2 Garantir l'équité dans les systèmes d'IA

- Découvrir ce qu'est l'équité dans le cadre de l'IA
- Identifier les biais dans les données algorithmiques
- Créer des méthodes pour garantir l'équité : diversité des données, analyses des biais et corrections des modèles

Etude de cas

Identifier les biais algorithmiques dans les système IA existants et créer des outils pour mesurer et améliorer l'équité dans les projets IA.

3 Assurer la transparence et la responsabilité

- Comprendre la problématique de la "boîte noire" dans les algorithmes d'IA
- Créer des outils pour la transparence : explicabilité des modèles, techniques de "boîtes blanches"
- Déterminer qui est responsable en cas d'erreur ou de mal fonctionnement (régulations légales et éthiques)
- Relever les défis juridiques et réglementaires associés à l'IA (RGPD, législation nationale et internationale)

Travaux pratiques

Définir des cas d'usage pertinents et éthiques

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

4 Protection des données personnelles et gouvernance de l'IA

- Définir le rôle central de la protection des données personnelles dans l'IA
- Définir le cadre juridique : RGPD et autres réglementations de la vie privée
- Valider les bonnes pratiques pour la gestion des données sensibles (cryptage; anonymisation, minimisation des données)
- Créer un processus d'audit et de conformité pour les systèmes IA en entreprise
- Mise en place par la gouvernance des comités éthiques, audits réguliers et supervision des projets IA

Travaux pratiques

Discussion interactive, réflexions sur des stratégies pratiques pour intégrer l'éthique de l'IA en entreprise. Réflexion sur les actions à mettre en place dans leurs propres organisations pour garantir une IA éthique

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 5 juin, 23 oct., 30 nov.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 29 mai, 16 oct., 23 nov.